

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-THÈCLE
MRC DE MÉKINAC

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle tenue le lundi 6 mars 2017, à 20 heures, sous la présidence du maire Alain Vallée

Sont présents:

Jean-François Couture, conseiller
Claudette Trudel-Bédard, conseillère
André Beaudoin, conseiller
Jacques Tessier, conseiller
Bertin Cloutier, conseiller

Est absente :
Caroline Poisson, conseillère

Autres présences: Louis Paillé, Valérie Fiset, Jean-Yves Piché et Julie Veillette

RÉSOLUTION : 2017-03-066: Ouverture de la séance

Il est proposé par Jean-François Couture, appuyé par Claudette Trudel-Bédard et il est résolu unanimement d'ouvrir la séance à 20 h 00.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

RÉSOLUTION : 2017-03-067 : Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Bertin Cloutier, appuyé par Jacques Tessier et il est résolu unanimement d'adopter l'ordre du jour suivant avec la mention de laisser ouvert le point Affaires nouvelles.

1. Ouverture de la séance.
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 6 février et ajournée du 13 février 2017.
4. Correspondance
5. Comptes et état des revenus et dépenses
6. Questions de l'assistance
7. Refinancement du règlement 106-96 (PADEM)

8.
 - A) Assemblée de consultation sur le règlement 344-2017
 - B) Adoption du second projet de règlement 344-2017 modifiant le règlement 337-2016 concernant la vente de garage.
 - C) Avis de motion pour l'adoption du règlement 344-2017
9. Adoption du règlement 350-2017 relatif à une entente intermunicipale pour l'alimentation en eau potable.
10.
 - A) MRC de Mékinac/Étude de mise en commun de certains services en sécurité incendie.
 - B) Demande d'aide financière à la MRC de Mékinac pour la formation des pompiers.
11.
 - A) Association forestière de la vallée du St-Maurice/distribution d'arbres.
 - B) Publicité dans le Nouvelliste
12.
 - A) Programme d'assistance financière d'accompagnement en loisir pour les personnes handicapées de l'URLS.
 - B) Engagement d'un sauveteur pour la plage du parc Saint-Jean-Optimiste.
 - C) Nomination des membres du comité d'embauche pour les étudiants.
 - D) Tarification camp de jour été 2017 et frais de garde
13. Projet PADF – amélioration du chemin Joseph-Saint-Amant.
14. Demande de dérogation mineure pour le 370 rue Veillette à Sainte-Thècle
15. Adoption du règlement 345-2017 décrétant des travaux de nettoyage du cour d'eau Francoeur et la tarification aux propriétaires.
16. Tirage au sort pour la location du Pavillon Desjardins.
17. Plans et devis pour le remplacement des fenêtres et des chaudières.
18.
 - A) La Troupe du Caméléon/Demande d'utilisation gratuite de la salle Aubin.
 - B) Le comité pour la rentrée scolaire accessible/Demande d'utilisation gratuite de la salle Aubin.
 - C) Festival JFB/Agence de sécurité
19. ADMQ/Congrès 2017
20.
 - A) Achat d'un cabinet et un enregistreur vidéo pour le parc Saint-Jean-Optimiste
 - B) Achat d'un compresseur pour le garage municipal
21. Fondation Claude-Mongrain/Demande de participer au soutien financier des athlètes de notre territoire.

22. Fête de la Saint-Jean
23. Bibliothèque/Inscription et déplacement pour le salon du livre.
24. Réclamation de David Plamondon
25. Demande de prolongement de la fibre optique lac Moreau et lac Ayotte/Nathalie Dionne de TELUS.
26. Période de questions de l'assistance
27. Affaires nouvelles:
 - A) **Avis de motion pour travaux d'eau potable Ste-Thècle et Lac-aux-Sables**
28. Lever ou ajournement.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

RÉSOLUTION : 2017-03-068: Adoption du procès-verbal des séances du mois de février 2016

Il est proposé par Jacques Tessier, appuyé par André Beaudoin et il est résolu unanimement d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 6 février et ajournée du 13 février 2017, tel que rédigé.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Correspondance reçue en février 2017

Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec

Le MAPAQ nous informe du Programme de crédit de taxes foncières agricoles.

Ministère des Transports de la Mobilité durable et de l'électrification des transports du Québec

Le MTMSÉDQ nous envoie un accusé de réception de la résolution 2017-01-008 concernant l'exemption du dépôt de garantie pour les travaux n'excédant pas 10 000\$

Commission de Protection du Territoire Agricole du Québec

La CPTAQ nous envoie un accusé de réception pour le dossier de Mme Sylvie Tellier.

La CPTAQ autorise l'aliénation et l'utilisation à une fin autre que l'agriculture, soit résidentielle accessoire pour le dossier de Madame Tellier.

Curriculum Vitae

Monsieur Roger Breault de Sainte-Thècle nous offre ses services comme conducteur de camion.

Desjardins Entreprises-Mauricie

DEM nous informe des Centres Desjardins Entreprises Centre et Haute-Mauricie et de Centre Desjardins Entreprises Trois-Rivières ce sont regroupé afin de mieux servir aux besoins évolutifs des entreprises créant ainsi le Centre Desjardins Entreprise-Mauricie.

Fédération Québécoise des Municipalités

La FQM nous informe des nouvelles normes sur le Programme du Réseau routier 2016.

Héma Québec

Héma Québec nous informe de leur prochaine collecte soit, mercredi 15 mars 2017 de 13h30 à 20h. Objectif à atteindre 95 donateurs.

Indemnipro

Indemnipro nous informe des dommages causé au 781 Chemin du Canton Lejeune.

Maison des Familles de Mékinac

La Maison des Familles de Mékinac nous remercie de notre collaboration pour la 17^e Édition du projet Boîte à Cadeaux. Cette édition aura permis à 45 familles défavorisées représentant 102 enfants âgés entre 0-17 ans de recevoir une boîte remplies de jouets, jeux éducatifs, tricots, livres et bien plus.

M.R.C. Mékinac

La M.R.C. Mékinac nous inviter à la rencontre pour le Plan de développement de la zone agricole (PDZA) de Mékinac, mercredi 22 mars 2017 au Centre communautaire d'Hervey-Jonction.

Municipalité de Lac-aux-Sables

La Municipalité de Lac-aux-Sables nous invite à la conférence de Larry Hodgson (Comment paresser au potager).

Municipalité de Trois-Rives

La Municipalité de Trois-Rives nous envoie le Plan d'urbanisme de leur municipalité.

Paysagiste Claudette Piché

Madame Piché nous offre ses services pour l'entretien et la réalisation des aménagements paysagers de la municipalité.

Peter Van Loan, député

Monsieur Peter Van Loan, député et Porte-Parole de l'opposition officielle pour le patrimoine canadien et les lieux historiques nationaux nous informe du projet de Loi c-323. Ce projet vise la mise en place d'un crédit d'impôt de 20% applicable aux travaux visant la réhabilitation d'édifice patrimoniaux désignés, ainsi que d'un mécanisme d'amortissement accéléré applicable aux dépenses consacrées à ses édifices.

Régie des Gestions des Matières Résiduelles de la Mauricie

Le RGMRM nous informe de la redistribution de la compensation pour la collecte sélective qui sera versé en février 2017. Un montant de 27 175\$ nous sera remis ce qui représente l'année 2015 pour la collecte sélective.

Société canadienne du Cancer

La Société canadienne du cancer nous invite samedi 4 mars 2017 au relais pour la vie à Hérouxville.

Résidents du Chemin Saint-Joseph

Les Résidents du Chemin Saint-Joseph nous demande de mettre une interdiction de stationnement face au 1871 chemin Saint-Joseph afin, de permette aux automobiles et aux VTT de pouvoir rouler en toute sécurité.

RÉSOLUTION : 2017-03-069: Dépôt de la correspondance

Il est proposé par Bertin Cloutier, appuyé par Jean-François Couture et il est résolu unanimement d'autoriser le dépôt de la correspondance du mois de février 2017.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

RÉSOLUTION : 2017-03-070: Approbation des comptes

Il est proposé par Jacques Tessier, appuyé par André Beaudoin et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle adopte les comptes du mois de février 2017 au montant de 851 054.45 \$

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Questions de l'assistance :

Jocelyne Gervais pose des questions concernant le règlement 348-2017.

RÉSOLUTION 2017-03-071 : ACCEPTATION DE L'OFFRE POUR LE REFINANCEMENT DU RÈGLEMENT 106-96

IL EST PROPOSÉ PAR CLAUDETTE TRUDEL-BÉDARD, APPUYÉ PAR JEAN-FRANÇOIS COUTURE ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE la Municipalité de Sainte-Thècle accepte l'offre qui lui est faite de Caisse Populaire Desjardins de Ste-Thècle-St-Adelphé pour son emprunt par billets en date du 12 mars 2017 au montant de 40 100 \$ effectué en vertu des règlements d'emprunt numéros 106-96. Ce billet est émis au prix de 100% CAN pour chaque 100,00 \$, valeur nominale de billets, échéant en série **cinq (5) ans** comme suit :

7 500 \$	3.62 %	12 mars 2018
7 700 \$	3.62 %	12 mars 2019
8 000 \$	3.62 %	12 mars 2020
8 300 \$	3.62 %	12 mars 2021
8 600 \$	3.62 %	12 mars 2022

QUE les billets, capital et intérêts, soient payables par chèque à l'ordre du détenteur enregistré ou par prélèvement bancaire pré-autorisé à celui-ci;

ADOPTÉE UNANIMEMENT

RÉSOLUTION 2017-03-072 : REFINANCEMENT DU RÈGLEMENT 106-96

ATTENDU QUE, conformément au règlement d'emprunt 106-96 et pour les montants indiqués en regard de chacun d'eux, la Municipalité de Sainte-Thècle souhaite emprunter par billet un montant total de 40 100 \$:

Règlements d'emprunt n°	Pour un montant de \$
106-96	26 700 \$
106-96	13 400 \$

ATTENDU QU'à ces fins, il devient nécessaire de modifier le(s) règlement(s) d'emprunt en vertu duquel (desquels) ces billets sont émis;

IL EST PROPOSÉ PAR JACQUES TESSIER, APPUYÉ PAR ANDRÉ BEAUDOIN ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante comme s'il était ici au long reproduit;

QU'un emprunt par billet au montant de 40 100 \$ prévu aux règlements d'emprunt numéros 106-96 soit réalisé;

QUE les billets soient signés par le maire et le secrétaire-trésorier;

QUE les billets soient datés du 12 mars 2017;

QUE les intérêts sur les billets soient payables semi-annuellement;

QUE les billets, quant au capital, soient remboursés comme suit :

2018	7 500 \$
2019	7 700 \$
2020	8 000 \$
2021	8 300 \$
2022	8 600 \$(à payer en 2022)
2022	0 \$ (à renouveler)

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Assemblée de consultation sur le règlement 344-2017

Le maire, Alain Vallée, explique les modifications qui seront apportées au règlement de zonage 337-2016 par le règlement 344- 2017 concernant la vente de garage.

Yvon Goulet demande si ce règlement sera applicable dans les rangs.

Jocelyne Gervais demande si cela dérange qu'il y est des ventes de garage dans la municipalité plusieurs fois durant la saison estivale.

RÉSOLUTION 2017-03-073 : Adoption du second projet de règlement 344-2017 modifiant le règlement 337-2016 concernant la vente de garage

Il est proposé par Jean-François Couture, appuyé par Jacques Tessier et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle adopte le second projet de règlement 344-2017 modifiant le règlement 337-2016 concernant la vente de garage.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

AVIS DE MOTION

Bertin Cloutier donne avis de motion à l'effet qu'il présentera à une séance ultérieure un règlement 344-2017 modifiant le règlement 337-2016 concernant la vente de garage.

Adoption du règlement 350-2017 relatif à une entente intermunicipale pour l'alimentation en eau potable.

Le projet d'entente est déposé au conseil pour étude

RÉSOLUTION 2017-03-074 : AIDE FINANCIÈRE POUR LA RÉALISATION D'ÉTUDES DE MISE EN COMMUN DE CERTAINS SERVICES EN SÉCURITÉ INCENDIE

CONSIDÉRANT le schéma de couverture de risque incendie (SCRI) de la MRC de Mékinac en vigueur depuis le 1er décembre 2010;

CONSIDÉRANT que les dix (10) municipalités de la MRC ont fait un grand pas depuis l'adoption du SCRI, pour consolider les services de sécurité incendie en investissant plusieurs centaines de milliers de dollars en achat d'équipements et en formation de ses effectifs pompiers;

CONSIDÉRANT qu'il y a une opportunité de financer, une étude visant la mise en commun de l'offre municipale en sécurité incendie, par une subvention du MAMOT;

CONSIDÉRANT que cette opportunité pourrait améliorer encore l'offre de sécurité incendie et consolider la force de frappe des effectifs actuels.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Jacques Tessier, appuyé par Claudette Trudel-Bédard et il est résolu que le conseil municipal de Sainte-Thècle appuie la MRC de Mékinac pour qu'elle dépose une demande d'aide financière au MAMOT afin de réaliser une étude de mise en commun de certains services en sécurité incendie.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

RÉSOLUTION 2017-03-075 : Demande d'aide financière pour formation des pompiers

Attendu que le Règlement sur les conditions pour exercer au sein d'un service de sécurité incendie municipal prévoit l'exigence de formation pour les pompiers des services de sécurité incendie afin d'assurer une qualification professionnel minimale;

Attendu que ce règlement s'inscrit dans une volonté de garantir aux municipalités la formation d'équipes de pompiers possédant les compétences et les habiletés nécessaires pour intervenir efficacement en situation d'urgence;

Attendu qu'en décembre 2014, le gouvernement du Québec a établi le Programme d'aide financière pour la formation des pompiers volontaires ou à temps partiel;

Attendu que ce programme a pour objectif principal d'apporter aux organisations municipales une aide financière leur permettant de disposer d'un nombre suffisant de pompiers qualifiés pour agir efficacement et de manière sécuritaire en situation d'urgence;

Attendu que ce programme vise également à favoriser l'acquisition des compétences et habiletés de base requises par les pompiers volontaires et à temps partiel qui exercent au sein des services de sécurité incendie municipaux;

Attendu que la municipalité de Sainte-Thècle désire bénéficier de l'aide financière offerte par ce programme;

Attendu que la municipalité de Sainte-Thècle prévoit la formation de 3 pompiers pour le programme Pompier 1 au cours de la prochaine année pour répondre efficacement et de manière sécuritaire à des situations d'urgence sur son territoire;

Attendu que la municipalité doit transmettre sa demande au ministère de la Sécurité publique par l'intermédiaire de la MRC de Mékinac en conformité avec l'article 6 du Programme;

Il est proposé par Bertin Cloutier, appuyé par André Beaudoin et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle présente une demande d'aide financière pour la formation de ces pompiers dans le cadre du Programme d'aide financière pour la formation des pompiers volontaires ou à temps partiel au ministère de la Sécurité publique et de transmettre cette demande à ma MRC de Mékinac.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

RÉSOLUTION 2017-03-076 : Association forestière de la vallée du Saint-Maurice/Mois de l'arbre et des forêts

Il est proposé par Claudette Trudel-Bédard et appuyé par Jean-François Couture :

D'autoriser Louis Paillé, directeur général et secrétaire trésorier à commander des plants via l'Association forestière de la Vallée du St-Maurice, dans le cadre du MAF 2017 et d'assurer la gestion du projet en lien avec la distribution des plants pour et au nom de la Municipalité de Sainte-Thècle.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

RÉSOLUTION 2017-03-077 : Publicité dans le Nouvelliste pour le mois de l'arbre

Il est proposé par Jacques Tessier, appuyé par Bertin Cloutier et il est résolu

unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle prend une annonce dans le cahier spécial pour le mois de l'arbre dans le Nouvelliste d'un montant de 318.00 \$ plus les taxes.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

RÉSOLUTION 2017-03-078: Programme d'assistance financière au programme d'accompagnement en loisir pour les personnes handicapées

CONSIDÉRANT qu'une demande nous est faite par un parent pour que son fils bénéficie de l'accompagnement d'un animateur afin de profiter du camp de jour offert par la municipalité durant la saison estivale;

CONSIDÉRANT qu'URLS de la Mauricie a un programme d'assistance financière au loisir des personnes handicapées;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Bertin Cloutier, appuyé par Claudette Trudel-Bédard et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle demande une aide financière dans le cadre du Programme d'assistance financière au programme d'accompagnement en loisir pour les personnes handicapées à l'URLS de la Mauricie pour la saison estivale 2017 et autorise Louis Paillé, directeur général et secrétaire trésorier, à signer la demande pour et au nom de la municipalité.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

RÉSOLUTION 2017-03-079: Embauche d'un sauveteur pour la plage du parc Saint-Jean-Optimiste

CONSIDÉRANT que Laurence Poiré nous offre ses services comme sauveteur pour la plage du parc Saint-Jean-Optimiste;

CONSIDÉRANT que Laurence Poiré a occupé ce poste durant la saison estivale 2016;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Jean-François Couture, appuyé par Jacques Tessier et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle embauche Laurence Poiré comme sauveteur pour la plage du parc Saint-Jean-Optimiste pour la saison estivale 2017. Son tarif horaire sera de 18.50 \$ avec un minimum de 30 heures semaines et l'horaire de travail sera du dimanche au samedi inclus.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2017-03-080: Nomination du comité d'embauche pour les étudiants

Il est proposé par Jacques Tessier, appuyé par Bertin Cloutier et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle nomme les conseillers Claudette Trudel-Bédard, Caroline Poisson et Jean-François Couture pour former le

comité d'embauche des étudiants pour la saison estivale 2017.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2017-03-081: Participation animation et loisirs/ tarif 2017

CONSIDÉRANT que les localités de Mékinac chargent près de 200 \$ par enfant pour le service d'animation (camp de jour);

CONSIDÉRANT que le conseil municipal désire charger un montant d'inscription pour ce service afin d'améliorer les équipements et les activités;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Claudette Trudel-Bédard, appuyé par Jean-François Couture que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle établisse les tarifs suivants pour le service d'animation saison estivale 2017 :

1 ° Les frais d'inscription pour les activités de 9h à 16h seront de 100 \$ pour le premier enfant, 75 \$ pour le deuxième enfant de la même famille, 50 \$ pour le troisième enfant de la même famille et gratuit pour les autres enfants de la même famille pour l'été dont les parents sont résidents et/ou propriétaires à Sainte-Thècle et ces montants sont doublés pour les enfants dont les parents ne sont pas résidents et n'ont pas de propriété à Sainte-Thècle. Le camp de jour débutera le 26 juin 2017 jusqu'au 11 août 2017 soit pour une période de sept (7) semaines. (Même famille ou même adresse civique).

2 ° offre de services au Parc Saint-Jean-Optimiste pour la saison estivale 2017, à savoir, un service de garde de 7h30 à 9h00 et de 16h00 à 17h30 moyennant sept (7 \$) dollars par jour par enfant.

3 ° Retard après 17h30, une pénalité de 1\$ aux 5 minutes sera imposée aux parents retardataires.

4 ° Tarif journalier pour le service d'animation pour la saison estivale 2016 :

- Tarif journalier : 12,00 \$ par jour
- Tarif à la semaine : 50.00 \$ par semaine.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

RÉSOLUTION 2017-03-082: Demande d'aide financière dans le cadre du programme d'aménagement durable des forêts (PADF)

CONSIDÉRANT que le chemin Joseph-Saint-Amant a besoin d'être amélioré pour assurer la sécurité des utilisateurs;

CONSIDÉRANT que ce chemin est sur les terres publiques;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par André Beaudoin, appuyé par Jacques Tessier et

il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle présente une demande d'aide financière dans le cadre du programme d'aménagement durable des forêts (PADF) :

- Pour le rechargement d'une partie du chemin Joseph-Saint-Amant;
- Autorise Louis Paillé, directeur général et secrétaire trésorier à signer tous documents concernant cette demande d'aide financière.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

RÉSOLUTION 2017-03-083 : Demande de dérogation mineure pour le 370 rue Veillette à Sainte-Thècle

CONSIDÉRANT la demande de dérogation mineure présentée par Marie-France Blais et Mario Gauthier consistant à régulariser l'implantation du bâtiment complémentaire (Petit garage non annexé) situé à 0.90 mètre de la ligne latérale gauche du terrain lorsque le règlement de zonage prescrit 1 mètre;

CONSIDÉRANT que le comité a étudié cette demande et recommande au conseil municipal de l'accepter;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Bertin Cloutier, appuyé par Claudette Trudel-Bédard et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle accepte la dérogation mineure pour le 370 rue Veillette à Sainte-Thècle comme suit :

- Autorise une dérogation mineure de 0.1 mètre de la ligne latérale gauche pour un bâtiment complémentaire.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Adoption du règlement 345-2017 décrétant des travaux de nettoyage du cour d'eau Francoeur et la tarification aux propriétaires

L'adoption de ce règlement est reportée.

RÉSOLUTION 2017-03-084: Tirage au sort pour la location du Pavillon Desjardins

CONSIDÉRANT

Il est proposé par André Beaudoin, appuyé par Jean-François Couture et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle loue le pavillon Desjardins pour la période des fêtes aux personnes qui ont réservées.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

RÉSOLUTION 2017-03-085 : Plan et devis pour le remplacement des fenêtres et des chaudières de l'Hôtel de Ville

Considérant que la municipalité a déjà les plans et devis pour le remplacement des fenêtres de l'Hôtel de Ville préparés par Michel Pellerin, architecte;

Considérant que la municipalité a reçu trois offres de service pour la réalisation de plan et devis pour le remplacement des chaudières de l'Hôtel de Ville comme suit :

Pluritec ingénieurs-conseils au montant de 21 450.00 \$ plus les taxes
Enerco Groupe –conseil au montant de 15 885.00 \$ plus les taxes
MESAR ingénieurs-conseils au montant de 9 950.00 \$ plus les taxes

En conséquence, il est proposé par Jean-François Couture, appuyé par Claudette Trudel-Bédard et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle accepte l'offre de service la plus basse soit celle de MESAR ingénieurs-conseils au montant de 9 950.00\$ pour la réalisation des plans et devis pour le remplacement des chaudières de l'Hôtel de Ville.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

RÉSOLUTION 2017-03-086 : La troupe du Caméléon/Demande d'utilisation gratuite de la salle Aubin

CONSIDÉRANT la demande de la troupe du Caméléon de leur accorder la salle Aubin gratuitement pour présenter une pièce de théâtre;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Claudette Trudel-Bédard, appuyé par André Beaudoin et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle accorde gratuitement l'utilisation de la salle Aubin à la troupe du Caméléon pour les représentations d'une pièce de théâtre qui aura lieu les 12, 13, 14, 20 et 21 mai 2017.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

RÉSOLUTION 2017-03-087 : Le comité pour la rentrée scolaire accessible/Demande d'utilisation gratuite de la salle Aubin

CONSIDÉRANT que le comité pour la rentrée scolaire nous demande de leur prêter gratuitement la salle Aubin afin d'organiser une vente d'article scolaire à prix modique pour aider les familles de notre localité;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par André Beaudoin, appuyé par Jacques Tessier et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle prête gratuitement la salle Aubin le mardi 27 juin 2017 au comité pour une rentrée scolaire accessible à tous pour la vente d'articles scolaires neufs et usagés pour le bénéfice des familles du territoire.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

RÉSOLUTION 2017-03-088 : Festival JFB/Agence de sécurité

CONSIDÉRANT que le Festival JFB nous demande de défrayer le coût de l'agence de sécurité lors de leur festival;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Jacques Tessier, appuyé par Bertin Cloutier et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle

- engage un gardien de sécurité de l'agence Sécurité Accès le jeudi 25 mai et vendredi 26 mai 2017 de 20h à minuit lors du Festival JFB.
- Engage deux gardiens de sécurité de l'agence Sécurité Accès le samedi 27 mai 2017 de 20h à 1h lors du Festival.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2017-03-089: ADMQ congrès 2017

Il est proposé par Jean-François Couture, appuyé par André Beaudoin et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle autorise le directeur général à assister au congrès 2017 de l'ADMQ qui se tiendra à Québec les 14, 15 et 16 juin 2017. Les frais d'inscription et de séjour seront à la charge de la municipalité.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2017-03-090: Achat d'un cabinet et un enregistreur vidéo pour le parc Saint-Jean-Optimiste

Il est proposé par Bertin Cloutier, appuyé par Jacques Tessier et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle autorise les achats suivants :

- De Fourniture Denis, un cabinet de rangement Napa fini espresso au montant de 259.99 \$ plus les taxes applicables.
- DE MicroGest informatique un enregistreur Dahua au montant de 482.87 \$ taxes incluses.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2017-03-091: Achat d'un compresseur pour le garage municipal

Il est proposé par Jacques Tessier, appuyé par Claudette Trudel-Bédard et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle autorise les achats d'un compresseur de marque RK COMPRESSORS DF-7580H de Location St-Tite Inc. au montant de 3 234 \$ plus les taxes applicables.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Fondation Claude –Mongrain/Demande de participer au soutien financier des athlètes de notre territoire

Le conseil ne donne pas suite à cette demande d'aide financière.

RÉSOLUTION 2017-03-092: Société Saint-Jean-Baptiste/offre de subvention

CONSIDÉRANT que la Société Saint-Jean-Baptiste offre une aide financière pour célébrer la fête nationale;

CONSIDÉRANT que Promotion Ste-Thècle en collaboration avec le service d'incendie s'occuperont des activités de la fête de la Saint-Jean ;

CONSIDÉRANT que les revenus et dépenses de cette activité seront comptabilisés à même le fonds réservé pour la Fête Nationale et les profits seront divisés en trois soit entre la Municipalité de Sainte-Thècle, Promotion Ste-Thècle Inc et l'Association des pompiers de Sainte-Thècle;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par André Beaudoin, appuyé par Jean-François Couture et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle

- Demande une aide financière dans le cadre du programme d'assistance financière de la Fête nationale du Québec.
- Autorise Louis Paillé, directeur général et secrétaire trésorier, à signer pour et au nom de la municipalité tous les documents concernant cette demande d'aide financière.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2017-03-093: Bibliothèque /Inscription et déplacement pour le salon du livre

Il est proposé par Bertin Cloutier, appuyé par Claudette Trudel-Bédard et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle autorise la responsable et une bénévole de la bibliothèque municipale à assister au salon du livre qui se tiendra le vendredi 24 mars 2017 à Trois-Rivières. Les frais d'inscription et de déplacement seront à la charge de la municipalité.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

RÉSOLUTION 2017-03-094: Réclamation de David Plamondon et Caroline Proteau

CONSIDÉRANT que David Plamondon et Caroline Proteau nous avise qu'ils ne loueront pas la salle Aubin, le 12 août 2017 pour la réception de leur mariage;

CONSIDÉRANT qu'ils annulent leur location suite à la tenue d'une activité bruyante qui aura lieu sur un terrain face à l'Hôtel de Ville (salle Aubin) et nous réclame un montant de 83.72\$ pour avoir dû refaire leur de nouvelles invitations;

CONSIDÉRANT que la municipalité subit une perte de 350.00 \$ suite à l'annulation de cette location;

CONSIDÉRANT que l'activité bruyante est faite par un promoteur privé et non la municipalité;

EN CONSÉQUENCE, Il est proposé par Bertin Cloutier, appuyé par Jacques Tessier et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle ne donne pas suite à la réclamation de David Plamondon et Caroline Proteau pour leur invitation à leur mariage puisse qu'ils ont annulé leur location de la salle Aubin.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

RÉSOLUTION 2017-03-095: Demande d'extension de la fibre optique à TELUS

CONSIDÉRANT que TELUS déploiera le réseau de fibre optique à Sainte-Thècle à partir de mai 2017;

CONSIDÉRANT que le secteur du lac Moreau n'est pas prévu sur les plans de construction de TELUS;

CONSIDÉRANT que les propriétaires de ce secteur désirent bénéficier l'internet haute vitesse avec la fibre optique;

EN CONSEQUENCE, il est proposé par Bertin Cloutier, appuyé par Jacques Tessier et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle demande à la compagnie TELUS de prolonger le réseau de la fibre optique à partir du numéro civique 1580 chemin Saint-Pierre Sud et jusqu'au lac Moreau afin que les propriétaires de ce secteur puissent avoir accès à internet haute vitesse.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Questions de l'assistance :

Rémi Gélinas pose une question concernant la fibre optique

David Plamondon de Promotion Sainte-Thècle Inc. demande si le conseil a pris une décision concernant leur demande de commandite.

Affaires nouvelles :

A) Avis de motion pour les travaux d'eau potable à Sainte-Thècle et au Lac-aux-Sables

AVIS DE MOTION :

André Beaudoin donne avis de motion à l'effet qu'il est présentera à une séance ultérieure un règlement pour la construction du réseau d'eau potable sur le chemin Saint-Pierre et le Carré Cloutier dans la municipalité de Sainte-Thècle ainsi que le secteur Hervey Jonction dans la municipalité du Lac-aux-Sables.

Rés. 2017-03-096: Levée de la séance

À 20h39, il est proposé par Claudette Trudel-Bédard, appuyé par Jean-François Couture et résolu à l'unanimité de lever la séance.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Maire

Secrétaire-trésorier